

Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes

Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 1996. Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes - Actes du colloque d'Aranjuez, septembre 1994, Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-9509356-1-3, 693 pages.

Incidence des facteurs démographiques

Francisco ZAMORA-LOPEZ

Madrid, Espagne

Quand on aborde l'étude des ménages et, plus particulièrement, celui de leur structure et de leur évolution, on est un peu surpris par le traitement que reçoit l'analyse de l'incidence des facteurs démographiques. Généralement, celle-ci est l'objet d'un bref aperçu de l'évolution de la fécondité, de la nuptialité, de la cohabitation, du divorce et parfois de la mortalité et des migrations, qui est supposée rendre compte des causes de changements de structure ou de taille des ménages.

Ainsi, par exemple, la diminution de la taille des ménages est associée à une baisse de la fécondité. On peut, évidemment, se demander si la relation de cause à effet est aussi simple et si d'autres facteurs n'interviennent pas ? La diminution de la mortalité, par exemple, combinée avec un âge moyen au mariage des hommes plus élevé que celui des femmes et une espérance de vie de ces dernières supérieure à celle des hommes, font que le nombre et le poids des ménages unipersonnels, ou d'isolés, composés de veuves âgées augmente, ce qui contribue également à réduire la taille des ménages. De la même façon, un accroissement du nombre de ménages unipersonnels, ou d'isolés, composés par de jeunes célibataires ou par des séparés ou divorcés, réduirait également la taille des ménages. Mais n'y a-t-il pas d'autres causes moins évidentes, et quelle est la part de chacun de ces facteurs dans la baisse de la taille des ménages ?

Par ailleurs, les différences en termes de comportements démographiques, ou d'une autre nature, qui s'observent entre divers pays, se traduisent par des structures différenciées de ménages pour lesquelles, l'incidence des facteurs démographiques sera également différente. Ainsi, la baisse de la nuptialité est partiellement compensée, dans certains pays comme la France ou la Suède, par un accroissement du nombre de ménages formés de cohabitants, mais ce n'est pas le cas de l'ensemble des pays méditerranéens, par exemple, pour lesquels une baisse de la fécondité sera d'autant plus profonde que la fécondité hors-mariage ne constitue actuellement pas un effet compensateur. La baisse de la nuptialité signifie alors, en l'absence de formation de ménages par des couples non mariés, un allongement de la période de résidence des enfants chez leurs parents, et un retard dans la création de nouveaux ménages.

La mise en évidence des effets des facteurs démographiques sur la structure et la taille des ménages, se heurte à de nombreuses difficultés. Les unes, sont liées à des problèmes méthodologiques propres à l'étude des ménages, qui ont été largement débattus

lors des séances précédentes, et les autres, à l'identification même des facteurs et à la mesure correcte de leurs effets, thème de cette troisième séance.

La première difficulté à laquelle on doit faire face, est celle du choix d'une typologie des ménages que l'on veut étudier. Celle-ci doit rendre compte de la diversité des situations existantes mais ne doit, cependant, pas être trop large sous peine d'accroître le volume et le degré de complexité des calculs correspondants. La typologie retenue doit également mettre en évidence des comportements ou structures propres, comme on l'a vu, de certains pays ou régions. Ainsi, les ménages dans lesquels une personne âgée vit avec l'un de ses fils, sa belle fille et leurs enfants, sont peut être plus fréquents dans certains pays méditerranéens que dans les pays du nord de l'Europe, et il convient alors de les distinguer.

Une simple mise en parallèle entre l'évolution des facteurs démographiques et celle de la structure et taille des ménages, limite énormément l'analyse de l'incidence réelle des premiers sur ces dernières, puisque celles-ci sont le résultat de la combinaison des divers facteurs, et qu'il est assez difficile d'identifier, d'isoler et, plus encore, de mesurer les effets de chacun d'entre eux.

L'utilisation de modèles de macrosimulation ou de microsimulation, s'avère alors nécessaire, ceux-ci permettant une mise en évidence et une mesure des effets de chaque facteur démographique sur la structure et la taille des ménages.

Le choix entre modèles de macrosimulation et modèles de microsimulation dépendra, en partie, de l'optique dans laquelle on se situe, celle de groupes d'individus dans la population, dans le premier cas, ou celle de chaque individu, dans le second cas. Par ailleurs, les modèles de microsimulation donnent la possibilité d'intégrer un plus grand nombre de variables, mais en contrepartie, le volume de données nécessaires est bien plus important, et la diversité et type de données les rendent, parfois, plus difficile à obtenir que dans le cas des modèles de macrosimulation.

Un modèle de projection dont on a déjà parlé dans une des séances précédentes, le LIPRO développé au NIDI, nous semble assez prometteur quant à ses possibilités et à sa flexibilité d'utilisation. Ce modèle considère diverses positions de l'individu au sein du ménage, individu vivant seul ou père/mère vivant avec son ou ses enfants, par exemple, qui définissent alors un certain nombre de types différents de ménages, isolés ou monoparentaux, dans cet exemple. Les transitions d'une position à une autre se produisent sous l'effet d'événements déterminés, tels le décès, la naissance, le mariage, la séparation ou le divorce, la sortie ou l'entrée d'un individu dans un ménage. Le nombre et le type de positions, sont choisis par l'utilisateur, en fonction de sa typologie de ménages et des données dont il dispose, mais l'on perçoit clairement que le volume et le niveau de détail des données vont s'accroître énormément selon le nombre de types de ménages retenus. La comparaison entre les ménages observés ou projetés selon diverses hypothèses de calendrier et d'intensité des phénomènes que l'on veut tester, permet alors de mesurer l'incidence de ceux-ci sur la structure comme sur la taille des ménages que l'on a défini au préalable.

Quel que soit la méthode utilisée, on se heurte à des difficultés méthodologiques et à un volume important de données nécessaires pour réaliser les diverses mesures, ce qui explique pourquoi ce type d'exercice est assez peu fréquent.

De nombreux problèmes, liés au thème de cette séance, ont été résolus par *Sophie Pennec* qui reprend, en quelque sorte, et développe l'article de Le Bras « Parents, grands-parents, bisaïeux ». *Sophie Pennec* propose une mesure de l'incidence des évolutions passées et futures de la fécondité et de la mortalité, sur l'évolution de la probabilité de vivre une fraction de sa retraite dans une famille à quatre générations en France.

Pour ce faire, l'auteur a utilisé, non pas une méthode de projection par composante, mais une microsimulation basée sur des processus de Monte Carlo qui s'avère être, en dépit de sa complexité, relativement flexible et riche en ce qui concerne les résultats atteints.

Pour des raisons de simplification, l'auteur n'a traité que la population féminine, choisissant celle des cohortes 1920, 1930, 1940 et 1950, à partir de l'échantillon fourni par l'« Enquête Famille ». La simulation se réalise sur la période 1920-2030, et prend en compte les effets de la mortalité et de la fécondité. L'espérance de vie à la naissance est de 67 ans pour la génération 1920 et de 81 ans pour la génération 1950, tandis que la dernière génération pour laquelle l'auteur dispose de quotients de mortalité est celle de 1989, quotients qui sont maintenus constants jusqu'à la fin de la simulation. L'« Enquête Famille » de 1982 et 1990 fournit les indices de fécondité qui sont disponibles jusqu'à la génération 1950 et considérés identiques à cette dernière pour les générations suivantes. La descendance finale entre la génération 1920 et 1950, passe de 2,4 à 2,1 enfants par femme.

Une fois que ces paramètres ont été fixés, *Sophie Pennec* réalise la simulation-projection de 1920 à 2030.

Des nombreux résultats de la simulation auxquels parvient l'auteur, je voudrais souligner les suivants :

- l'évolution de la fécondité a eu peu d'influence sur les modifications observées quant à la probabilité d'appartenir à des familles de 1, 2, 3, 4 ou plus générations,
- par contre, la mortalité, ou plutôt la baisse de celle-ci, est presque seule responsable de l'accroissement de la proportion de femmes qui appartiennent à des familles de quatre générations.

On est donc en mesure d'affirmer avec *Sophie Pennec*, que « demain, de plus en plus fréquemment, les femmes franchiront les diverses étapes de la retraite dans une famille à quatre générations ».

La chute de la fécondité s'est produite plus tardivement et avec apparemment plus d'intensité dans le sud de l'Europe, que dans le reste des pays européens. L'Italie et l'Espagne sont actuellement les pays où l'intensité de la fécondité est la plus basse du monde, avec un Indice Synthétique de Fécondité d'environ 1,3 enfants par femme. A ceci à certainement contribué le fait que la cohabitation y est moins fréquente que dans

d'autres pays européens et que la fécondité hors mariage n'a pas compensé la diminution de la fécondité légitime, ou plutôt, au sein des couples mariés, bien que le nombre d'enfants nés en dehors du mariage augmente sous l'effet, non d'une hausse de l'intensité de la fécondité hors mariage, mais d'un simple accroissement du nombre de célibataires du à la baisse de la nuptialité.

Ana Nunes de Almeida, Isabel Margarida Andre, Filipa Ferrao et Cristina Ferreira, montrent que le Portugal n'échappe pas à cette tendance. L'Indice Synthétique de Fécondité est passé de 3,01 enfants par femme en 1960, à 1,5 en 1990. Par ailleurs, les différences géographiques se sont réduites, bien qu'il subsiste des profils régionaux assez caractéristiques, que les auteurs associent à divers modèles familiaux. Ainsi, dans les zones où la fécondité est la plus élevée (région de Madeira et nord du Portugal, excepté l'aire métropolitaine de Porto), prévaut le modèle familial de post-guerre marqué par les familles de relativement grande taille et une faible divorcialité. A l'inverse, dans les zones de faible fécondité et, plus particulièrement, dans les principales zones urbaines, les groupes familiaux sont de taille plus réduite et l'on observe une proportion plus élevée d'unions de fait et de divorces.

La communication de *Haris Symeonidou* analyse l'évolution de la fécondité en Grèce où l'Indice Synthétique de Fécondité est de 1,4 enfants par femme en 1991 contre 2,3 au cours des années soixante-soixante-dix. La possession d'un logement favoriserait une fécondité plus élevée, ce qui amène l'auteur à prêcher en faveur de l'adoption de mesures visant à faciliter l'accès au logement pour les jeunes couples, afin de réduire l'âge moyen au mariage qui a augmenté en Grèce et, par là même, favoriser une récupération de la fécondité.

Ce même phénomène s'observe en Espagne, par exemple, où l'accès à un logement en propriété, option préférée par la majorité des jeunes couples, s'est heurté, d'une part, à une forte hausse des prix sans que le marché locatif, exiguë, puisse constituer une alternative et, d'autre part, à des difficultés, surtout parmi les jeunes, pour s'insérer dans le marché du travail. Cette situation a eu de nombreuses conséquences, et entre autres :

- une diminution de l'intensité de la nuptialité peu compensée par une augmentation de la cohabitation qui se heurte, évidemment, au même problème d'accès au logement,
- un retard ou plutôt un accroissement de l'âge au mariage ou d'émancipation,
- une baisse de l'intensité de la fécondité,
- un allongement de la durée de présence des enfants chez leurs parents, qui fait dire à l'un des personnages d'un film espagnol récent qu'« autrefois l'on voyait partir les enfants, et que maintenant on les voit vieillir ».

Par ailleurs, on constate un retard et une diminution des créations de nouveaux ménages, soit par émancipation de jeunes isolés, ou bien par mariage ou cohabitation, qui favoriseraient un processus de vieillissement des ménages, en l'occurrence des personnes de référence.

On remarquera que les communications sur la fécondité ont plutôt mis l'accent sur les causes de l'évolution de la fécondité, tels les effets des divers profils familiaux ou les

difficultés pour créer une nouvelle unité familiale, et ont ainsi élargi un peu le thème de la séance, en y ajoutant une perspective complémentaire.

L'incidence des migrations a été traité dans trois communications. *Abdellatif Fadloullah* et *Odo Barsotti* abordent les conséquences démographiques et socio-économiques des migrations de Marocains en Italie, sur les structures familiales du pays d'origine. Entre autres conséquences, la proportion élevée de migrants de sexe masculin (88%) se traduit par une prépondérance des femmes parmi les membres des familles restées au Maroc (56,2 %). D'autre part, à la migration déjà ancienne de Marocains vers certains pays européens, s'oppose celle, plus récente, vers l'Italie qui se différencie de la précédente par une taille plus grande des familles restées sur place. En effet, le regroupement familial qui s'est produit dans les pays européens d'immigration plus ancienne, après une première phase d'immigration de jeunes adultes partis seuls, ne s'observe pas encore dans le cas de l'Italie qui reçoit essentiellement des jeunes célibataires.

Mohammed Salhi, remarque que si les ménages migrants, maghrébins ou turcs, réduisent leur taille dans les pays d'accueil, ce qui semble constituer un processus d'adaptation, les ménages non migrants le font également, ce qui contredirait, selon l'auteur, certaines idées ou préjugés à propos du statut de la femme et du modèle matrimonial, tant dans le Maghreb qu'en Turquie.

Enfin, Mohammed Salhi coïncide avec *Ali Kouaouci*, en ce qui concerne la persistance dans le Maghreb du mariage endogamique, et plus particulièrement entre cousins. Ali Kouaouci analyse les migrations par mariage des femmes en Algérie, qui concernent environ 38 % de l'ensemble des femmes interrogées lors de l'Enquête Nationale Algérienne sur la Fécondité menée en 1986-1987 (ENAF). L'auteur souligne les difficultés économiques qui forcent une proportion non négligeable des nouveaux couples à co-résider avec les parents du mari, ce qui expliquerait en partie, que celui-ci choisisse de préférence une épouse parmi les membres de sa famille. Ainsi, près de la moitié des sédentaires rurales ou des migrantes rural-urbain, et près d'un tiers des migrantes urbain-urbain, femmes qui se marient le plus souvent à un « étranger à la famille », ont un conjoint apparenté.

Si les migrations ont une incidence directe sur la structure et la taille des ménages au moment même de la migration, de par les caractéristiques des migrants, et indirecte, par l'adaptation des migrants aux comportements des pays d'accueil, et ce dans les pays ou régions d'origine comme d'arrivée, le type de mariage joue également un rôle important.

La communication de *Gil Bellis* et *Rajagopal Krishnamoorthy* analyse les conséquences de certaines pratiques matrimoniales, le mariage consanguin pour être plus précis, sur la transmission d'une maladie héréditaire assez fréquente dans le pourtour méditerranéen, la β -thalassémie. En simplifiant, la forme la plus grave de celle-ci concerne les personnes ayant deux gènes mutés, c'est-à-dire un génotype homozygote. Pour cela, les mutations identiques ont été héritées de leurs parents hétérozygotes, porteurs chacun d'eux d'un gène muté. La proportion d'homozygotes parmi les sujets présentant une β -thalassémie est nettement plus élevée en Algérie (65 %), qu'en Sicile (15 %), ce que les auteurs attribuent à une fréquence plus importante de mariages

consanguins en Algérie (30-32 %) qu'en Sicile où cette pratique matrimoniale, autrefois présente, a pratiquement disparu actuellement et ne représente plus que 5 % de l'ensemble des mariages.

Comme on peut le voir, les sujets des communications sont variés et abordent divers aspects du thème de cette troisième séance.